

Danser comme d'autres pour se montrer soi-même : mimétisme et identité chez les bouffons (*korodugaw*) au Mali

Au Mali, tout individu est rattaché à des catégories sociales, présentées comme des groupements d'appartenances. Il peut s'agir de groupements héréditaires (ethnies, castes – griots, forgerons, etc.), volontaires (association de chasseurs), conjoncturels (par exemple les mères classificatoires des mariées et des circoncis désignées lors des rites de passage). Les critères qui permettent de discriminer chacune de ces catégories sont nombreux et divers. On peut déceler une organisation spécifique, des attitudes et des fonctions sociales, des positions relationnelles, un certain nombre d'attributs employés comme des stéréotypes. Pour autant, chaque individu est loin de se conformer systématiquement aux attributs et fonctions propres à son groupement d'appartenance. Une fonctionnaire qui par filiation appartient à la catégorie des griots ne se prêtera pas à l'activité de son groupe, qui consiste à chanter et à faire les louanges des nobles. En revanche, elle n'hésitera pas à exécuter les danses de ce groupe au cours d'une cérémonie.

Ainsi, au-delà de tous les critères structurels ou fonctionnels, ce sont les danses qui viennent donner corps à ces groupements, qui leur confèrent une unité discriminante, et qui expriment le rattachement d'un individu à une catégorie. Il y a les danses des Peuls, des nobles, des griots, des forgerons, des esclaves, des chasseurs, des mères classificatoires, des bouffons, etc. Chacune s'accompagne bien entendu d'un rythme particulier, mais aussi de chants qui leur sont propres, et de parures. La valeur identitaire conférée à ces danses et ces parures est double. D'une part, elles sont exclusives et distinguent un groupement d'un autre. « Tu ne peux pas porter cette boucle d'oreille on va croire que tu es Marka » disait un homme à son épouse. Au cours des festivités de mariage, il y a un moment où les animateurs, griots ou chanteurs, vont exécuter l'emblème musical de tel ou tel groupement. Dans ce cas, seuls les membres vont se prêter à la danse. D'autre part, ces danses agissent comme des vecteurs d'inclusion au sein de la catégorie, dans le sens où elles permettent de rassembler les membres actifs (les griots qui chantent, les bouffons qui bouffonnent, les chasseurs qui chassent) et les membres passifs (ceux qui sont rattachés à ces groupements sans partager leurs attributs ou leurs fonctions) dans une même activité dansée.

Les bouffons (*korodugaw*) suivent un schéma analogue, la valeur identitaire de leurs parures et de leur danse est même plus importante encore. Cependant, ils ont une autre spécificité venant complexifier quelque peu ce schéma. En effet, ils ne se cantonnent pas à leurs propres danses, mais ils ont l'habitude de s'immiscer dans celle des autres. C'est ce mimétisme dansé que je souhaite interroger lors de mon intervention.

Ce mimétisme dansé des bouffons peut faire l'objet de différentes hypothèses.

L'on peut y voir l'expression de leurs attributs. Ceux associés à la pratique bouffonne, réputée pour tout tourner en dérision et ne pas respecter catégories et hiérarchies. Ceux

associés à leur position dans la stratification sociale malienne qui présente quelque ambivalence. D'un côté, les interventions bouffonnes placent leurs membres dans une position relationnelle analogue à celle des groupements statutaires : comme les griots ils animent les cérémonies et suscitent des dons auprès de leurs hôtes. D'un autre côté, du point de la stratification sociale, ils ne font pas partie des groupements statutaires (*nyamakalaw*). Aussi, d'un côté ils sont assimilables aux groupements héréditaires, puisque leur statut est transmis par filiation agnatique ou par adoption. D'un autre côté, ils fonctionnent comme des groupements volontaires : *koroduga* n'est qu'une catégorie secondaire qui vient s'ajouter aux identités ethniques et de caste ; par conséquent, elle est transversale et a peu d'influence sociale. Leur volatilité dansée serait alors à l'image de leur volatilité sociale.

Néanmoins, cette hypothèse semble insuffisante, car si l'on regarde l'enchaînement des séquences il apparaît que ce mimétisme précède l'exécution de leurs propres danses et semble dans bien des cas nécessaires : comme si pour faire accepter la différence, le singulier, il faut parfois passer par l'expression du même. Ce passage obligé par le mimétisme exprime certes l'absence de place bien attribuée au sein d'une cérémonie ou de l'organisation sociale. Néanmoins, bien plus qu'une expression, il apparaît aussi comme une modalité d'agir : se mettre au diapason pour faciliter la coopération de manière à ce que l'intervention bouffonne soit acceptée. L'hypothèse de la coopération s'applique aussi bien lorsque les bouffons actifs s'immiscent dans les danses des autres groupements, que lorsque les bouffons passifs sortent de l'anonymat des spectateurs pour rejoindre le cercle de danse de leurs compères.

Cette intervention s'appuiera sur des matériaux vidéos.